

- > Crues Hivernales : " Repenser Les Règlements D'eau "

Deux Sevres - vous le dites dans la nr

Crues hivernales : " repenser les règlements d'eau "

31/12/2010 05:38

François-Marie Pellerin réagit à titre personnel à notre article sur la raréfaction des crues hivernales dans le Marais. Et nous livre son analyse sur le sujet.



Dans le Marais, la dernière crue importante date de janvier 2006. - (dr)

En l'état actuel, les premières crues, espérées par le monde maraîchin, comme vous le signalez, sont en réalité redoutées pas tant par les habitants de Niort que par les mytiliculteurs de la baie de l'Aiguillon.

En effet, elles sont rapidement évacuées vers la baie. Or, les premières pluies abondantes ruissellent sur les terres en lessivant les engrais et autres pesticides accumulés par une agriculture à la recherche des rendements maxima, saturent les systèmes d'assainissement parfois insuffisants et décrassent les sols imperméabilisés par un urbanisme hors-norme.

" Un nettoyage qui aboutit sur les bouchots "

Le résultat de ce grand nettoyage de fin de saison aboutit quasiment tel quel sur les bouchots et autres parcs à huîtres. Et ceci en pleine saison de commercialisation. Et pourtant, l'extraordinaire production biologique de la baie de l'Aiguillon vient du mélange eau douce/eau de mer : où est l'erreur ? La réponse réside précisément dans ce que les spécialistes définissent comme l'une des fonctionnalités du Marais poitevin. Cette vaste zone humide est (devrait être) une énorme machine à laver l'eau, gratuite par-dessus le marché. Encore faut-il lui en laisser le temps et ne pas la saturer en molécules fort antipathiques qui ont tendance à inhiber le processus.

" Des niveaux contractuels bas "

Lui en laisser le temps : cela veut dire retenir les crues hivernales, ne pas les écrêter.

Alors haro sur ces fonctionnaires de la cale du port à Niort qui « ouvrent les ouvrages pour envoyer l'eau à la mer » ? Non : ce discours démagogique, particulièrement mal venu en ces temps de démantèlement des services publics, est en outre totalement inapproprié. Ces services techniques ne font qu'appliquer, et c'est leur rôle, un règlement d'eau conventionnel, fixant des niveaux dans le Marais. Or ces niveaux contractuels sont à ce jour bien bas. Et une crue, par définition, fait monter ces niveaux qu'il faut donc réduire à la cote contractuelle.

La solution est de repenser et de ré-écrire ces règlements d'eau afin qu'ils respectent ces crues hivernales, qu'ils permettent de stocker en particulier les premières arrivées d'eau pour protéger la Baie ; puis, au contraire, qu'ils puissent relâcher cette eau « nettoyée » en période printanière, pour le plus grand avantage de la biodiversité de l'estuaire, mais aussi des mytiliculteurs.

" Objectif du SAGE "

C'est précisément l'un des objectifs inscrits dans le SAGE SNMP (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Sèvre niortaise Marais poitevin) que les représentants de la profession agricole dominante ont retoqué [...] ! On comprend mieux le dépit de la représentation de la profession conchylicole en sortant de cette triste réunion [*Lire NR du 16 décembre*].

" Alors quoi, haro sur les fonctionnaires de la cale du Port à Niort ? "

La protection de l'environnement n'est pas incompatible avec l'activité économique. Pour ce faire, des lieux de discussion et d'élaboration de compromis doivent exister. La CLE [*Commission locale de l'eau, dont François-Marie Pellerin fait partie, NDLR*] en est un. Elle a mis 12 ans pour élaborer cet accord. Une seconde chance sera offerte dans un mois. Que les élus la saisissent, il est peu probable qu'elle se répète.

François-Marie Pellerin - consultant ingénieur-géologue - président de la Coordination pour la Défense du Marais poitevin